

Simple, basique : le PLUI pour les nuls

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), document qui deviendra définitif à la fin de l'année, encadrera toute l'évolution urbaine de Rennes métropole. Malgré le calendrier bien avancé, certaines idées reçues sur l'enquête persistent.

1. « Le PLUI est un puzzle des PLU existants »

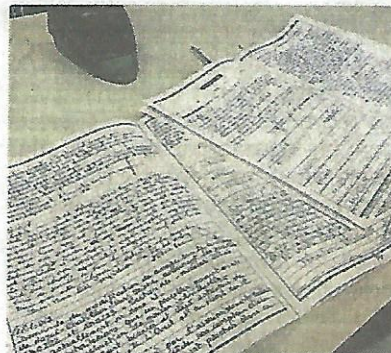
Faux. Le PLUI n'a pas pour but de coordonner les différents PLU (plans locaux d'urbanisme, faits par chaque commune ou ville un par un) de Rennes métropole. « **Au contraire, il les rendra tous caducs lors de sa validation, explique un commissaire-enquêteur. Le PLUI permet d'éviter que des petits villages, à défaut d'avoir un PLU, n'utilisent que le Code de l'urbanisme.** »

2. « Il faut s'y connaître pour participer »

Faux. Dans les lieux d'enquête, on trouve des classeurs denses, des plans pleins de chiffres, de lettres, de couleurs et de tracés, mais pas de panique : les chargés d'accueil sont toujours présents pour savoir lesquels utiliser et les rendre compréhensibles, et ils sont aux petits soins. Les lieux d'enquête sont généralement ouverts du lundi au vendredi dans huit communes (1).

3. « Les commissaires sont envoyés par Rennes métropole »

Faux. Les chargés d'accueil sont employés par Rennes métropole, ils aident à accéder aux documents et à les comprendre. Les commissaires-enquêteurs, qui assurent des permanences, sont indépendants. « **Nous sommes désignés par le tribunal administratif** », rappelle Martine Viard, présidente de la commission d'enquête. Ils peuvent répondre à



Les observations laissées par les habitants seront synthétisées par les commissaires enquêteurs.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

des questions plus précises et sont assez sollicités lorsqu'ils sont présents.

4. « On ne sera pas écoutés de toute façon »

Normalement ça sert à ça. À la suite de la consultation, la commission d'enquête adressera un procès-verbal, avec ses questions et les observations du public, à Rennes métropole, qui aura deux semaines pour répondre. « **Nous allons aussi sur le terrain pour donner une appréciation, puis nous émettons un avis favorable, favorable avec réserve ou défavorable** », indique Martine Viard. Rennes métropole n'est cependant pas tenue de prendre en compte toutes les remarques faites.

P. B.

Jusqu'au vendredi 24 mai, enquête publique sur le plan local d'urbanisme intercommunal.

(1) Hôtel de Rennes métropole, à Rennes ; Bruz ; Betton ; Cesson-Sévigné ; Langan ; Le Rheu ; Pacé ; Vern-sur-Seiche.